

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 9 mai 2017 à 19h00**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary	Chantale Coulombe	Guyène Plante
Philippe Bolduc	Valérie Deilhes	Sébastien Simard
Philip Boumansour	Simon Dostie	
Marie-Christine Côté	Marie-Josée Labrecque	

Étaient absents :

Sophie Arsenault	Lucie Baril	Sébastien Gobeil
------------------	-------------	------------------

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Coulombe, en remplacement de M. Gobeil qui est absent, souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Coulombe constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Coulombe présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On effectue les ajouts suivants :

- 3.4 Sortie éducative 3^e cycle
- 5.2 Règles de vie 2017-2018

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 9 mai 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-051**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 5 avril dernier

Suivis :

- Point 1.4 : Pour la soirée de remerciement des parents bénévoles, on dénombre jusqu'à présent une vingtaine d'inscriptions. Un verre de vin et des bouchées seront offerts à toutes les personnes présentes le 25 mai prochain au restaurant Chic Alors.
- Point 5.3 : M. Simard a étudié les différentes avenues proposées par rapport à l'assemblée générale des parents. Il avait été suggéré de jumeler cette dernière à une conférence (M. Paradis demande 1500\$ pour 45 minutes) ou à la venue d'une humoriste (tarif autour de 1000\$), mais il serait plus sage d'investir ailleurs. Toutefois, si un parent de l'école souhaite offrir une conférence gratuite, cela pourrait être une option intéressante. Il est alors suggéré que M. Simard ou un parent membre du Conseil d'établissement passe dans les classes du préscolaire et du 3^e cycle lors de leur réunion de début d'année en aout afin de sensibiliser les parents de l'école à l'importance de l'assemblée générale et du Conseil d'établissement puisque trois nouveaux parents devront être élus l'an prochain. Il est mentionné qu'à long terme un réseau social fort aiderait à solliciter les parents à se présenter à ce type d'événement. Mme Coulombe s'engage de son côté à écrire un article dans la prochaine parution du *Bocages Express* dans lequel elle insistera sur l'importance de s'impliquer à l'école et précisera le mandat des membres du Conseil d'établissement. M. Simard distribuera un exemplaire du *Bocages Express* et parlera de l'assemblée générale aux parents lors de la journée d'accueil des nouveaux élèves du préscolaire le 29 mai prochain. Par ailleurs, la date initialement lancée (5 ou 6 septembre) pourrait être repoussée puisque les parents sont grandement sollicités avec la rentrée, les rencontres de titulaires et de service de garde ainsi que l'entrée progressive pour les enfants du préscolaire. Dossier à suivre...
- Point 5.3 : Il avait été discuté de faire connaître aux enfants leur groupe avant la rentrée scolaire pour diminuer l'anxiété chez certains. Les enseignants en ont discuté en cycle et le statu quo sera maintenu pour la rentrée 2017. Toutefois, les parents peuvent toujours se rendre en compagnie de leur enfant à l'école quelques jours avant la rentrée afin de rencontrer l'enseignant et découvrir son local de classe. Il est à noter que la majorité des écoles ne divulgue pas le nom des enseignants à l'avance.
- Point 6.1 : La semaine des services de garde sera soulignée du 15 au 19 mai prochain. Les parents seront entre autres invités le matin du 16 mai pour échanger et remercier les éducateurs. Café et viennoiseries seront servis.
- Point 6.2 : Les caméras de surveillance sont installées et il est possible d'avoir accès aux archives aisément. Des pancartes seront bientôt installées pour signifier leur présence. Les enfants semblaient intrigués mais n'ont pas été avisés officiellement.

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-052**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Sortie éducative pour les élèves de 5^e année

Les élèves de la classe de 5^e année de Mme Guylène Vallières sont invités, le 15 mai prochain, à une sortie dans le Vieux-Québec organisée par l'Office du tourisme. Une maman d'un élève de la classe y travaille. L'organisme a revu son parcours et a besoin de cobayes pour le tester. Les frais de transport sont assumés par eux. Les élèves devront donner leurs commentaires à la fin de la journée pour d'éventuelles améliorations.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver la sortie éducative pour les élèves de la classe de Mme Vallières le 15 mai prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-053**

3.2 Entrée progressive des élèves à la maternelle

Voir document « Propositions d'horaires pour l'entrée progressive au préscolaire »

Voir document « Horaire d'entrée progressive pour la maternelle 2017-2018 (projet) »

M. Simard confirme que la direction générale de la Commission scolaire a reçu avec ouverture la résolution du Conseil d'établissement en avril dernier, mais qu'ils souhaitent que tous les milieux essaient la formule d'entrée progressive sur trois jours l'an prochain (quitte à revenir sur cinq jours en 2018-2019), en fonction des trois raisons énoncées lors de la dernière rencontre :

- le désir du Comité de parents qui souhaite une entrée progressive réelle sans que les enfants passent le reste de leur journée au service de garde compte tenu des difficultés des parents à organiser leur horaire de travail
- la tendance des groupes de service de garde à augmenter le nombre d'élèves par groupe plus les journées avancent, ce qui crée un ratio régulier et des coûts plus élevés pour les écoles
- le souhait de s'harmoniser avec les commissions scolaires avoisinantes qui vivent une entrée progressive sur trois jours

Il est à noter que tous les autres Conseils d'établissement ont approuvé le projet d'horaire d'entrée progressive sur trois jours (avec ajout de professionnels pour accompagner l'enseignante), à l'exception de celui de Cœur-Vaillant qui a décidé de reporter le vote. Le Conseil d'établissement des Bocages était le premier à se prononcer sur la question.

M. Simard présente donc aux membres le document qui serait remis aux parents le 29 mai prochain lors de la journée d'accueil des nouveaux élèves du préscolaire.

Certains membres expriment leur étonnement par rapport à la décision des autres Conseils d'établissement d'approuver l'horaire d'entrée progressive alors que la majorité des enseignantes du préscolaire sondées était contre une entrée progressive sur trois jours. On

constate avec tristesse que les enseignantes, pourtant essentielles dans cette décision, n'ont pas été écoutées. La communication entre les différents Conseils d'établissement est également questionnée.

Les membres ne voient donc d'autre solution que d'accepter également l'horaire proposé par la Commission scolaire puisqu'ils pénaliseraient les nouveaux élèves, leurs parents et les enseignantes en refusant une entrée progressive. Toutefois, ils souhaitent avoir un compte rendu détaillé en septembre prochain de cette entrée progressive sur trois jours par les enseignantes et les éducatrices au service de garde afin d'évaluer les effets de ce changement. Tous croient malheureusement que malgré « l'essai sur trois jours » évoqué, l'entrée progressive ne reviendra jamais sur cinq jours puisque les enseignantes vont s'ajuster et travailler davantage pour pallier aux jours manquants.

Mme Alary se questionne à savoir de quelle façon les éducatrices au service de garde pourraient venir en aide aux enseignantes pour faciliter cette transition. Il est suggéré de jumeler une éducatrice à une classe la 4^e journée pour permettre à l'enseignante de faire des observations précises. L'ajout de services a déjà été réfléchi avec la présence d'un technicien en éducation spécialisée et d'autres professionnels. Il est clair qu'il faudra adoucir la 4^e journée puisque cette dernière sera la première journée complète des enfants. À suivre...

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'approuver l'horaire d'entrée progressive en septembre 2017 suggérée compte tenu des circonstances, en élaborant avec l'équipe d'enseignantes du préscolaire des modalités particulières à mettre en place pour les deux autres journées, en fonction des observations des professionnels sur les enfants ciblés. Le Conseil d'établissement reçoit avec déception la directive de la Commission scolaire qui va à l'encontre de sa résolution et du sondage syndical réalisé auprès des enseignantes du préscolaire en mars dernier. Il demande à ce qu'une réelle analyse de l'impact de cette diminution de journées soit faite à l'automne 2017 afin de se réajuster au besoin en septembre 2018. Les modalités de ce suivi pourraient être précisées au président du Conseil d'établissement avant la rentrée. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-054**

*Un mandat spécifique de vigie devra être donné au membre représentant du Comité de parents en septembre prochain puisqu'il semblerait que l'avis des enseignantes sur l'entrée progressive n'ait pas été entendu au Comité de parents.

3.3 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2017-2018

Voir document « Contribution financière des parents – Année scolaire 2016-2017 »

Voir document « Contribution des parents pour 2017-2018 (par niveau scolaire) »

M. Simard présente le document comparatif des montants demandés par niveau entre les différentes écoles de la Commission scolaire. Il rappelle la ligne directrice fixée par le Conseil d'établissement il y a quelques années, à savoir de ne pas dépasser un montant de 75\$ au préscolaire, de 110\$ au 1^{er} cycle, au 2^e cycle et en 5^e année et de 125\$ en 6^e année (anglais intensif). Il mentionne que les montants de certaines écoles sont plus bas puisque les cahiers

d'exercices ne sont pas inclus dans le montant total. Certaines attendent en aout pour avoir le prix exact ou les parents doivent eux-mêmes se procurer les cahiers.

M. Simard attire l'attention des membres sur trois éléments :

- Les enseignantes de 2^e année demandent une augmentation de 2\$ par rapport à cette année. Elles atteignent donc le montant maximal recommandé de 110\$.
- Les enseignantes de 5^e année demandent une augmentation de 4\$ pour un total de 114\$ puisqu'elles souhaitent ajouter un cahier d'exercices en univers social. Elles déduisent un certain montant dans les fiches reproductibles mais ne peuvent arriver au montant maximal recommandé de 110\$.
- On remarque certaines différences entre les groupes de 1^{re} année et de 4^e année, d'où les trois documents distincts, par numéro de groupe pour ces niveaux. Ces différences proviennent du choix pédagogique d'utiliser ou non un cahier d'exercices en français.

Il est à noter qu'en septembre 2017, les factures seront informatisées et il sera possible pour les parents de les acquitter par Internet.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Labrecque d'approuver les frais chargés aux parents pour 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-055**

3.4 Sortie éducative 3^e cycle

Les enseignantes du 3^e cycle souhaitent utiliser le montant restant des 12\$ remis à l'école du montant des activités et sorties éducatives pour une sortie à la Base de plein air. Cette dernière aurait lieu le 12 juin. Les élèves auraient l'occasion de faire du tir à l'arc, de la baignade, du canot et de la survie en forêt. S'il pleut, la sortie serait annulée et remplacée par une activité de quilles de 21 juin. Le transport serait défrayé par la Fondation de l'école.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver la sortie éducative à la Base de plein air le 12 juin prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-056**

4. Adoption

4.1 Plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative

Voir document « *Progresser ensemble au fil des saisons (version du 26 avril 2017)* »

M. Simard présente la version définitive du plan de réussite et de la convention de gestion et de réussite éducative, en mentionnant qu'il s'agit du document le plus important dans l'école. Ce dernier est en vigueur jusqu'en 2020 donc il est bonifié et commenté d'année en année. Parmi les modifications réalisées par l'équipe-école, la légende a été revue et le bilan clarifié en fonction des suggestions du Conseil d'établissement. Le document sera publicisé dès son adoption.

Certaines petites corrections sont apportées pour clarifier et uniformiser le document :

- Page 3 : Inscrire « Sébastien Gobeil, président du *Conseil d'établissement*
- Page 5 : Mettre en italique les informations des puces de la section « J'apprends »
- Page 6 : Ne pas mettre en italique l'axe de développement 2
- Page 7 : Enlever le point à la fin de l'axe de développement 1

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'adopter le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017, avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité.

C.E.-25-16-17-057

5. Information

5.1 Organisation scolaire 2017-2018

M. Simard présente l'organisation scolaire pour 2017-2018 en date du 1^{er} mai. En septembre prochain, 414 élèves fréquenteraient l'école Les Bocages, répartis de la façon suivante :

Niveau scolaire	Nombre d'élèves	Nombre de groupes
préscolaire	49 inscriptions	3 groupes
1 ^{re} année	48 inscriptions	2 groupes et 1/2
2 ^e année	67 inscriptions	3 groupes**
3 ^e année	56 inscriptions	2 groupes et 1/2
4 ^e année	67 inscriptions	3 groupes
5 ^e année	56 inscriptions	3 groupes
6 ^e année	71 inscriptions	3 groupes

**Aucun transfert n'est prévu pour le moment, mais l'école aurait deux classes multi-âges : une classe de 1^{re}-2^e année (20 élèves) et une classe de 2^e-3^e année (22 élèves). En 2^e année, il y aurait donc deux groupes réguliers et deux « demi-groupes » séparés dans l'une ou l'autre des classes multi-âges.

Un total de 20 groupes est donc prévu, soit un de plus que cette année, ce qui constituera un défi pour la cohabitation avec le service de garde puisqu'il y aura un local en moins. Des solutions sont déjà envisagées et l'équipe d'éducateurs fait confiance à M. Simard et M. Bourgault. Cependant, il reste une possibilité de n'avoir que deux groupes en 5^e année puisqu'on compte « seulement » 6 élèves en trop actuellement. À suivre...

Une attention particulière a été apportée à la cohorte actuelle de 3^e année qui nécessite

beaucoup de soutien. La priorité était de diviser ces élèves en trois groupes et d'éviter d'avoir à nouveau une classe multi-âges.

On se questionne à savoir si des classes multi-âges génèrent beaucoup d'appels de parents. M. Simard explique que les parents des élèves ciblés seront avisés en juin et qu'ils ont toujours la possibilité de refuser s'ils ont des arguments valables.

5.2 Règles de vie 2017-2018

Le système de règles de vie de l'école, ayant comme élément central le permis de conduite, est en train d'être revu et bonifié par un comité d'enseignants. Celui-ci sera présenté à l'automne prochain. On a tenu compte de certains constats formulés par des enseignants et des parents pour l'améliorer. À suivre...

6. Informations générales

6.1 Mot du président

Mme Coulombe souligne que le Souper spaghetti de la Fondation aura lieu le 18 mai prochain. Beaucoup de prix ont été trouvés par les membres de la Fondation et cela risque d'être une belle soirée. Les enseignants sont invités à faire un rappel dans leur plan de travail.

6.2 Mot de la direction

M. Simard informe les membres sur divers sujets et sur des activités vécues à l'école :

- Les directions d'école de la Commission scolaire ont récemment assisté à la présentation des règles budgétaires. Pour la première fois depuis trois ans, aucune coupure n'a été annoncée. Compte tenu des 9 millions de dollars coupés précédemment, le réinvestissement de 1 million de dollars ne vient évidemment pas tout remplacer. Cependant, les sommes octroyées sont décentralisées, ce qui permet aux écoles de gérer les montants selon leurs besoins. Le but premier pour toutes est d'ajouter des ressources (professionnels et services spécialisés), notamment dans les classes de préscolaire et de 1^{re} année qui sont davantage ciblées pour prévenir les difficultés. La mesure 30170 reviendra également l'an prochain et le Conseil d'établissement sera appelé à approuver la répartition du montant.
- L'installation du nouveau module de jeu aura lieu le 3 juillet prochain. L'entente entre la Ville de St-Augustin et la Commission scolaire devant être revue le 1^{er} juillet, on ne saura qu'à ce moment qui en sera le propriétaire. Les assurances devront être démarrées dès l'installation puisque l'entente peut être longue à établir.
- *Voir document « La naissance d'un lieu unique... pour apprendre et vivre ensemble ! »*
Il rappelle lui aussi que le traditionnel Souper spaghetti de la Fondation aura lieu le 18 mai. Ce dernier aura un but spécifique cette année : récolter de l'argent pour un futur projet

de local multifonctionnel dans les locaux centraux actuels de la bibliothèque et du Carrefour. Comme ce type de projet n'est pas une priorité pour la Commission scolaire, il revient à l'école et à la communauté de trouver des fonds pour le réaliser. Une campagne de financement sera donc lancée en septembre prochain avec un objectif idéal d'amasser 50 000\$. Toutefois, tous les montants amassés serviront au fil du temps à améliorer graduellement le local dès septembre 2018. Un compte sera créé à la Fondation pour ce projet précis afin d'obtenir des reçus d'impôts.

- La journée d'accueil pour les nouveaux élèves du préscolaire se tiendra le lundi 29 mai prochain.
- Toutes les dates des évaluations de fin d'année (du Ministère et de la Commission scolaire) seront inscrites dans la prochaine parution du *Bocages Express*.

6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement, sinon qu'un montant de 125\$ a été retranché au budget du Conseil d'établissement pour payer le secrétariat de la précédente réunion.

6.4 Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Deilhes rapporte les éléments qui ont fait l'objet de discussions lors de la dernière réunion du Comité de parents :

- L'entrée progressive au préscolaire a été présentée par la direction générale. Elle a transmis la résolution du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages qui a surpris certains parents, mais qui n'a pas généré de levée de bouclier.
- L'idée d'ajouter une semaine de relâche à l'automne a été abandonnée par la Commission scolaire des Navigateurs. La Commission scolaire des Découvreurs demeure en réflexion sur le sujet.

6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Guylène : Les classes de 5^e année vivent différents projets actuellement : ils créent des pièces de théâtre, auront des ateliers d'arts martiaux, recevront deux écrivains et s'impliquent dans le projet de local multifonctionnel en écrivant des lettres à la direction pour donner leurs idées. Quant à elles, les classes de 6^e année construisent des machines de Goldberg, iront le 16 mai à la maison Alphonse-Desjardins (en remplacement du 21 avril dernier), iront en sortie à Grosse Ile le 26 mai prochain et créeront leur album de finissants. Certains élèves ont reçu leur « Journal voyageur » envoyé par la poste à la personne qu'ils connaissent habitant le plus loin de chez eux en septembre. À suivre pour les autres...

Mme Marie-Josée : La journée pédagogique du 1^{er} mai dernier s'est bien déroulée. Les élèves, à l'exception de ceux du préscolaire, avaient la possibilité de participer à l'activité « Émail tes

sens » et de fabriquer un porte-clés ou une breloque sur cuivre. Par ailleurs, la brigade de départ fait la promotion cette semaine du Souper spaghetti et du Défi têtes rasées aux parents venant chercher leur(s) enfant(s).

M. Philippe : Les élèves du 1^{er} cycle sont actuellement en mode révision en prévision des évaluations de fin d'année de la Commission scolaire (fortement recommandées en 1^{re} année et obligatoires en 2^e année). Par ailleurs, les classes de 2^e année terminent leur projet « Tomatosphère » qui consistait à faire germer des graines de tomates qui sont allées dans l'espace et des graines de tomates régulières afin de les comparer. Au préscolaire, les enseignantes ont eu des cailles et des poussins. Enfin, on assiste à un engouement pour les billes sur la cour de récréation du 1^{er} cycle présentement, ce qui engendre plusieurs conflits...

Mme Diane : Les élèves allant à la journée pédagogique du 19 mai prochain auront la chance de faire une croisière sur le fleuve. Pour l'instant, on dénombre 80 inscriptions. On tient à souligner l'excellent travail et le dynamisme de M. Jean-Simon Bourgault, qui est arrivé le 1^{er} décembre en remplacement de Mme Maryse Tétrault. Il a de bonnes idées pour l'affichage, les moyens de communication, l'implication des élèves, l'efficacité des rassemblements et on dénote une belle atmosphère entre les membres du personnel. Par ailleurs, le Défi têtes rasées aura lieu le 27 mai à 11h00. Pour le moment, on compte 24 participants et 8537\$ amassés. Le montant récolté de 16 000\$ l'an dernier devrait être dépassé. La nouveauté « coupe-couette » attire de nouvelles personnes à s'inscrire. Les commanditaires sont Pepsi et le Centre Party Vézina. Des jeux gonflables de Proludik seront installés. Des frais de 515\$ sont chargés, mais une commandite est possible. À suivre...

Mme Marie-Christine : Les élèves de 4^e année ont participé à la finale des Génies en lecture le 5 mai dernier et c'est la classe de Mme Annie qui a remporté le concours. Par ailleurs, les élèves de 4^e année auront la visite de l'organisme Éducazoo en lien avec leur dernier thème à l'étude en science le 18 mai prochain. Les évaluations de fin de cycle débiteront dans la semaine du 29 mai et se poursuivront jusqu'au 15 juin. Par ailleurs, l'excellent travail de Mme Marie-Lyne Néron, enseignante de musique, est souligné pour le spectacle du groupe vocal Punch offert à toute l'école le 3 mai dernier au Collège des Compagnons. C'était une réussite. Finalement, les changements apportés à la bibliothèque sont également complimentés puisque cette dernière est nettement plus attrayante, notamment à cause de grands panneaux colorés installés au bout des étagères. Chapeau au comité de la lecture !

6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est reporté à la prochaine réunion.

7. Varia

Aucun point à l'ordre du jour.

La levée de l'assemblée a lieu à 21h15.

Chantale Coulombe, vice-présidente

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté